

# Commune de Targasonne

Juillet 2010

**Séisme**

**Incendie de forêt**

**Neige intense-grand froid**

**Avalanche**



# Prévenir pour mieux réagir



## Je vous invite à parcourir le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Il vous informe des risques majeurs, naturels et technologiques identifiés à ce jour sur la commune de Targasonne.

Il vous informe également sur les consignes de sécurité utiles aux habitants pour éviter que nos comportements soient facteurs d'aggravation, se préparer et faire face aux évènements.

L'actualité nous rappelle trop souvent que les communes, sont, à des degrés divers, malgré nos ouvrages protection. Le risque zéro n'existe pas, y compris sur notre commune.

C'est pourquoi la commune de Targasonne met en place une véritable politique de sensibilisation et de prévention de ses habitants résidents et de passage.

Le DICRIM complète un ensemble de dispositions prises par la commune en matière de risques, telle la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour agir localement en cas de crise.

**La sécurité est l'affaire de tous, à chacun d'anticiper et d'agir !**

**Jean-Pierre WILL**  
Maire de Targasonne



*Rec de Targasonne qui traverse le village*



## Le Document d'Information Communal sur les Risques majeurs

Chaque citoyen a le droit d'être informé des risques auxquels il est exposé. Réalisé conformément à l'article L 125-2 du code de l'environnement, ce document est un outil d'information et de prévention qui aide à faire face aux différents risques majeurs qui concernent notre commune en indiquant les actions à mener afin d'en réduire au mieux les conséquences.

### Qu'est ce qu'un risque majeur ?

Il se caractérise par sa **gravité**, de nombreuses victimes, d'importants dégâts matériels et des effets néfastes pour l'environnement ; aussi par sa **fréquence**, si faible que l'on pourrait être tenté de l'oublier. Pourtant, pour le risque naturel notamment, l'avenir est souvent écrit dans le passé, là où la terre a tremblé, elle tremblera encore, là où la rivière a débordé, elle débordera encore !

Les différents types de risques majeurs, auxquels chacun de nous peut être exposé, sont regroupés en deux familles :

- **Les risques naturels** : inondation, mouvement de terrain, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone, éruption volcanique, neige intense.
- **Les risques technologiques** : industriel, nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses.



La Cerdagne a déjà connu plusieurs séismes, certes modestes par rapport à l'échelle mondiale, mais celui de 1996 reste dans les mémoires. La dernière grande crue est celle de novembre 1982, qui provoqua d'importants dégâts en Cerdagne.

### A Targasonne

Quatre risques naturels sont recensés sur la commune :



Séisme



Feux de forêt



Neige, froid



Avalanche





## Ses caractéristiques

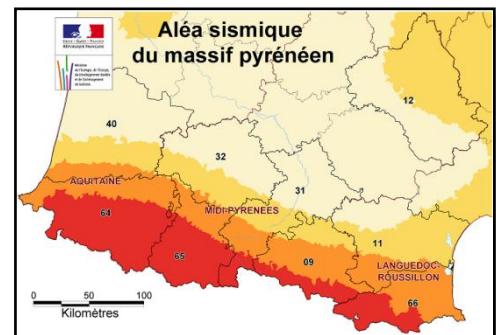


C'est une fracturation brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et/ou en surface, se traduisant par des vibrations transmises aux infrastructures. Les dégâts dépendent de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

- ✓ Le foyer où épicentre est le point de départ du séisme (souvent à plusieurs kilomètres de profondeur) ;
- ✓ Sa magnitude sur l'échelle de Richter (de 1 à 9) mesure l'énergie libérée ;
- ✓ Son intensité mesure les dégâts provoqués en un lieu donné. (échelle EMS-12 degrés)

## A Targasonne

Le risque sismique sur l'ensemble du territoire Cerdan est considéré comme le plus fort en France métropolitaine, les constructions sont tenues de respecter les normes parasismiques. Le plus grave séisme connu en Catalogne est celui de 1428 qui fit des centaines de victimes. La dernière secousse significative a eu lieu en 1996 (magnitude supérieur à 5) sans dommages importants.



<http://planseisme.fr>

## LES BONS REFLEXES Quelques gestes essentiels...

### Avant :

- Repérer les points de coupure eau, électricité, gaz,
- Prévoir une radio et des piles de rechange.

### Pendant :

- A l'intérieur :
  - S'abriter sous un meuble solide ou à l'angle d'un mur, s'éloigner des fenêtres, ne pas allumer de flamme.
- A l'extérieur :
  - S'éloigner des bâtiments et de ce qui peut s'effondrer.

### Après :

- Se méfier des répliques de secousses,
- Couper eau, gaz et électricité si possible,
- En cas de fuite de gaz, ouvrir portes et fenêtres et prévenir les autorités,
- Sortir rapidement du bâtiment sans prendre les ascenseurs.

### Informez-vous :

Un « plan séisme » est en cours d'élaboration dans le massif des Pyrénées (2005-2010), celui-ci a pour but d'approfondir la connaissance, améliorer la prise en compte du risque pour les constructions, communiquer entre les acteurs du risque, faire de la prévention.

Site internet :

<http://www.planseisme.fr>



# LE RISQUE INCENDIE DE FORêt



## Ses caractéristiques



L'incendie de forêt est l'inflammation et la combustion de formations végétales qui échappe au contrôle de l'homme tant en durée qu'en étendue. Les formations végétales sujettes aux incendies peuvent être des forêts, maquis, garrigues ou landes.

Toutes les formations végétales sont combustibles avec des réactions différentes selon les essences et leur structuration spatiale. Les conditions climatiques jouent un rôle majeur pour le départ d'un feu et sa propagation, la sécheresse estivale est ainsi la période la plus propice aux feux de forêts.

## A Targasonne

Le risque est faible à moyen sur l'ensemble de la commune, avec des zones sensibles bien localisées, notamment au niveau des zones d'altitudes (les domaines forestiers et de plantation contre les avalanches). La commune de Targasonne n'a cependant jamais connu d'incendie de grande ampleur.



*Feu de forêt sur la commune de Valcebollère en Octobre 2009, (Source : COM SDIS 66)*

## LES BONS REFLEXES

Quelques gestes essentiels...

### Avant :

- Repérer les chemins d'évacuation, les abris,
- Prévoir des moyens de lutte (points d'eau, matériels),
- Débroussailler autour des habitations,
- Vérifier l'état des fermetures, portes, volets, toiture.

### Pendant :

- Si je suis témoin d'un départ de feu : Informer les services d'intervention le plus rapidement possible,
- Si je suis confronté à un incendie : chercher un abri en s'éloignant du sinistre dos au vent,
- Respirer dans un linge humide,
- Dans l'habitation : ouvrir le portail, fermer les bouteilles de gaz, fermer et arroser les volets, occulter les aérations.

### Après :

- Éteindre les foyers résiduels,
- Surveiller les éventuelles reprises de feu.

### Informez-vous :

- A la mairie de votre commune,
- A la préfecture des Pyrénées-Orientales (SIDPC),
- Au service Départemental d'Incendie et de Secours.

La politique départementale de prévention contre les feux réglemente l'emploi du feu et impose des mesures préventives, notamment l'obligation de débroussaillage, celles-ci sont consultables sur le site internet :

[www.prevention-incendie66.com](http://www.prevention-incendie66.com)



# LE RISQUE NEIGE intense

## Grand froid



### Ses caractéristiques



Ce risque survient à l'occasion d'épisodes météorologiques hivernaux exceptionnels mais fréquents en secteurs montagneux.

### A Targasonne

Ce risque est fréquent sur le territoire où les altitudes atteignent 1400 m et plus. Les toitures sont en générale réalisées pour résister à de lourdes charges de neiges, il est important d'être très vigilant en période hivernal et d'équiper correctement son véhicule pour diminuer les risques d'accidents sur neige et verglas.



*Retirer la glace déposée sur les vitres des véhicules avant de circuler.*

### LES BONS REFLEXES

Quelques gestes essentiels...

#### Avant :

- Se renseigner préalablement sur les conditions météorologiques et l'état des routes,
- Protéger les installations contre le gel.

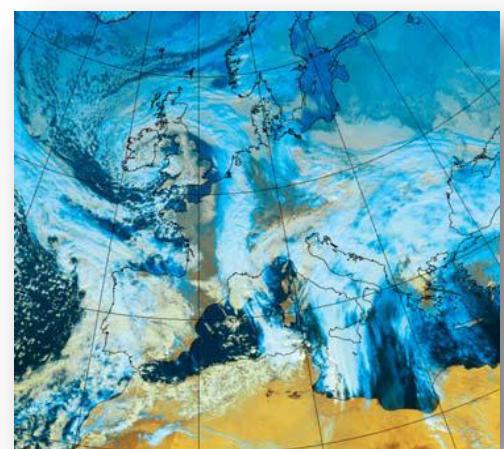
#### Pendant :

- Limiter au maximum ses déplacements,
- Ne pas prendre une route enneigée sans équipement spécial,
- Si on est bloqué dans son véhicule, attendre les secours,
- S'abriter dans un bâtiment dont la toiture est solide,
- Ne pas s'approcher des lignes électriques.

#### Après :

- Ne pas monter sur les toits pour les déneiger,
- Attendre le déneigement des voies pour prendre la route.

#### Informez-vous :



[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) : Site de Météo France  
Carte vigilance météo





## Ses caractéristiques



Une avalanche correspond à un déplacement rapide d'une masse de neige sur un dénivelé significatif à la suite d'une rupture du manteau neigeux. Elle peu développer une force destructrice très importante, les accidents sont aujourd'hui de plus en plus fréquents avec le développement des sports d'hiver et l'aménagement des montagnes.

## A Targasonne

Le risque avalanche est important sur la commune. Le 16 mars 1863, après de fortes chutes de neiges et des accumulations dus aux vents sur le pic des Maouroux, une avalanche déferle sur le village, engloutit plusieurs maisons et tue sept personnes. Aujourd'hui, de nombreux aménagements sont réalisés sur le territoire de la commune pour limiter ce risque : maîtrise de l'aménagement, plantations sur les versants....



*Plantation sur le versant au dessus du village pour limiter le risque d'avalanche,*

## LES BONS REFLEXES

Quelques gestes essentiels en hautes montagne...

### Avant :

- Si vous avez à franchir une zone douteuse :
  - Déetecter les zones à risques et éléments du terrain,
  - Dégager les dragonnes ainsi qu'une bretelle du sac,
  - Mettre un foulard sur la bouche,
  - Traverser un à un, puis s'abriter en zone sûre.

### Pendant :

- Tenter de fuir latéralement,
- Fermez la bouche et protéger ses voies respiratoires,
- Essayer de se cramponner à tout obstacle et se maintenir à la surface par de grands mouvements.

### Après :

- Ne pas s'essouffler en criant, émettre des sons brefs et aigus,
- S'efforcer de créer une poche en faisant une détente énergique.

### Informez-vous :

- Météo France : bulletin quotidien sur les risques, Tél : 08 68 92 02 66
- A la préfecture, à la mairie et station de ski de votre commune.
- Cartographies : au service RTM (Restauration des Terrains en Montagne), Tél : 04 68 08 15 90

### **Adoptez le bon comportement :**

- S'équiper d'ARVA (Appareil de Recherche de Victimes d'Avalanches) en état de marche
- Vérifier le drapeau correspondant au risque d'avalanche (en station de ski) :



Risque : Limité / Important / Fort



# RECAPITULATIF des conduites à tenir



## RISQUE SISMIQUE



 Se mettre à l'abri, s'éloigner de la zone de danger



Couper gaz et électricité



Écouter la radio



Ne pas chercher les enfants à l'école



Ne pas téléphoner

## RISQUE FEU DE FORET



 Se mettre à l'abri, s'éloigner de la zone de danger



Fermer portes et fenêtres, obstruer les ouvertures



Écouter la radio



Ne pas chercher les enfants à l'école



Ne pas téléphoner



Ne pas fumer, couper le gaz

## RISQUE NEIGE ET FROID INTENSES



 Écouter la radio



Rester à l'abri



Éviter de prendre son véhicule



Ne pas monter sur son toit

## RISQUE AVALANCHE



 Écouter les informations



Fuir, si possible latéralement à l'avalanche

## RECAPITULATIF

Des conduites à tenir



# Commune de Targasonne

Département des Pyrénées-Orientales

Région Languedoc-Roussillon



sismicité



feux de forêt



chute abondante  
de neige



avalanche

En cas de **danger** ou d'**alerte**

**1. abritez-vous** / take shelter / resguardese

**2. écoutez la radio** / listen to the radio / escuche la radio

**Radio France Bleu Roussillon 107.3 MHz**

**3. respectez les consignes** / follow the instructions / respete las consignas

> **Nallez pas chercher vos enfants à l'école**

don't seek your children at school / no vaya a buscar a sus niños a la escuela

pour en savoir plus, consultez :

> A la mairie : Le DICRIM : Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

> Sur internet : [www.prim.net](http://www.prim.net)

# POUR PLUS D'INFORMATIONS

## pratiques

### Des documents sont consultables en mairie :

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)
- L'atlas des zones inondables du bassin versant du Sègre
- Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)

### Des informations accessibles sur internet :

- [www.prim.net](http://www.prim.net) (Site interministériel d'information et de prévention sur les risques majeurs)
- [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr) (Site informant sur l'état de vigilance crue des cours d'eau)
- [www.france.meteofrance.com](http://www.france.meteofrance.com) (Site de Météo France)
- [www.risques-majeurs66.com](http://www.risques-majeurs66.com) (Site d'information sur les risques majeurs du département)
- [www.ial66.com](http://www.ial66.com) (Information acquéreurs locataires)
- [www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr)

### Voici quelques numéros utiles

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

N° d'urgence européen : 112

Mairie : 04 68 30 08 71 Préfecture : 04 68 51 66 66

Inforoute : 0800 100 200

Météo France : 32 50

SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours) : 04 68 63 78 18

Radio locale

Radio France Bleu Roussillon



FM 107.3 MHz

### L'assurance en cas de catastrophe

**Suivant la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982**, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, les conditions de demande d'indemnisation des victimes sont les suivantes :

- L'agent naturel doit être la cause déterminante du sinistre et doit présenter une intensité anormale ;
- les victimes doivent avoir souscrit un contrat d'assurance garantissant les dommages d'incendie ou les dommages aux biens ainsi que, le cas échéant, les dommages aux véhicules terrestres à moteur ;
- l'état de catastrophe naturelle, ouvrant droit à la garantie, doit être constaté par un arrêté interministériel (du ministère de l'Intérieur et de celui de l'Économie, des Finances et de l'Industrie). Il détermine les zones et les périodes où a eu lieu la catastrophe, ainsi que la nature des dommages résultant de celle-ci et couverts par la garantie (article L.125-1 du Code des assurances). Les feux de forêts et les tempêtes ne sont pas couverts par la garantie catastrophe naturelle et sont assurables au titre de la garantie de base.

**Pour plus d'information**



# Document d'Information Communal sur LES RISQUES MAJEURS

Commune de Targasonne

Réalisation : Jérémy JOLIVET

